

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Pour nous, sans remonter à Léo Lagrange, Gérard Philipe, Jean Vilar et Jean Guimier, il ne faut pas oublier l'essentiel: le sport et une culture de qualité sont nécessaires à l'épanouissement de l'individu dès son enfance. Son accès relève d'un droit pour chacun, quels que soient ses capacités physiques, conditions sociales, revenus, profession, âge, culture ou quartier de résidence.

Dans le cadre de notre conception de la démocratie locale, vous trouverez ci-dessous les budgets de fonctionnement, des fonctions culture, sport et jeunesse, de 2013 en milliers d'euro (K€). Ces dépenses, par an, sont de l'ordre de 2000K€ pour la culture et de 5300K€ pour le sport et la jeunesse (environ 6% et 16% du budget total soit 8% et 18% en tenant compte des recettes, venant notamment des familles, et hors Services généraux et administrations publiques locales).

FONCTION CULTURE	DEPENSES		RECETTES		SOLDES (D-R)	
	K€	%	K€	%	K€	%
Administration et patrimoine de la culture	71,578	3,53%	0,000	0,00%	-71,578	4,23%
Comité des fêtes	61,345	3,03%	25,510	7,62%	-35,835	2,12%
Conservatoire	812,379	40,09%	239,210	71,42%	-573,169	33,88%
Expositions	11,650	0,57%	0,000	0,00%	-11,650	0,69%
Albert Camus	403,114	19,89%	20,200	6,03%	-382,914	22,64%
Bibliothèques et médiathèques	327,376	16,15%	6,700	2,00%	-320,676	18,96%
Archives	4,713	0,23%	0,000	0,00%	-4,713	0,28%
Entretien du patrimoine culturel	1,300	0,06%	0,000	0,00%	-1,300	0,08%
Animation de la ville	79,550	3,93%	39,000	11,64%	-40,550	2,40%
Fête de la ville	101,835	5,03%	0,000	0,00%	-101,835	6,02%
Printemps des associations	30,885	1,52%	0,000	0,00%	-30,885	1,83%
Clubs et associations culturels	120,761	5,96%	4,297	1,28%	-116,463	6,88%
TOTAL	2026,487	100,00%	334,917	100,00%	-1691,570	100,00%

Il nous semble important que nos concitoyens sachent quels sont les choix des uns et des autres, en toute clarté et sans démagogie, et qu'ils puissent donner leur avis.

Notre démarche de clarté, sans démagogie, en partant de la réalité du budget 2013, a suscité votre attention, vous intéresse. Vous vous posez des questions ? Vous souhaitez en savoir plus, participer à ce processus démocratique? Tous les documents en notre possession sont à votre disposition. Alors contactez-nous. Discutons-en...

 **Jean-Claude Rolland:** jrollandrjc@aol.com

 06 30 40 52 04

 **Alain Février:** alain.fevrier2@wanadoo.fr

 municipales.maurepas@orange.fr

 **Rendez-vous tous les samedis matins sur le marché de 10h à 12H**

La semaine prochaine: **INTERVENTIONS SOCIALES, SANTE, FAMILLE, LOGEMENT**

FONCTION SPORT ET JEUNESSE	DEPENSES		RECETTES		SOLDES (D-R)	
	K€	%	K€	%	K€	%
Administration et patrimoine sport	203,370	3,86%	1,700	0,14%	-201,670	5,02%
Clubs et associations sportives	293,318	5,56%	38,675	3,08%	-254,643	6,34%
Gymnase malmédonne	194,227	3,68%	0,000	0,00%	-194,227	4,83%
Gymnase bessière	145,528	2,76%	0,000	0,00%	-145,528	3,62%
Gymnase du bois de maurepas	138,450	2,63%	0,000	0,00%	-138,450	3,45%
Cesa agiot	86,521	1,64%	0,000	0,00%	-86,521	2,15%
Stades	337,177	6,39%	1,500	0,12%	-335,677	8,35%
Tennis	81,748	1,55%	0,000	0,00%	-81,748	2,03%
Piscines	985,386	18,68%	372,918	29,71%	-612,468	15,24%
Administration et patrimoine enfance	150,324	2,85%	50,000	3,98%	-100,324	2,50%
Centres de loisirs primaires	389,123	7,38%	240,000	19,12%	-149,123	3,71%
Centres de loisirs maternels	1301,593	24,68%	437,000	34,81%	-864,593	21,51%
Cap friches	34,770	0,66%	2,200	0,18%	-32,570	0,81%
Cobalt espace musique	113,757	2,16%	20,000	1,59%	-93,757	2,33%
Café de la plage	240,370	4,56%	25,500	2,03%	-214,870	5,35%
Bureau information jeunesse	98,351	1,86%	1,000	0,08%	-97,351	2,42%
TRIDIM	195,085	3,70%	0,800	0,06%	-194,285	4,83%
Mille club	213,950	4,06%	29,000	2,31%	-184,950	4,60%
Colonies de vacances	71,199	1,35%	35,100	2,80%	-36,099	0,90%
TOTAL	5274,248	100,00%	1255,393	100,00%	-4018,855	100,00%

Sur les 3 dernières années, les investissements représentent, en moyenne annuelle lissée, un peu moins de 1000K€ par an. et concernent principalement les opérations suivantes:

	2012	2013	Total depuis l'origine
Café de la plage	1633,662	20,000	2999
Mille club	728,096		1046
Terrain synthétique stade		717,000	717

Cette situation répond-elle à vos aspirations ? La politique suivie depuis des années dans ces domaines, nous le disons franchement, nous semble sur de bons rails. Cependant, nous nous interrogeons sur l'ouverture de ces activités à tous, quels que soient les moyens financiers et l'histoire culturelle de chacun. Un audit de la « fréquentation sociale » pour connaître les freins, s'ils existent, doit être mené, notamment avec le concours de l'OMS, de l'OMLC et du CCAS. Si des obstacles financiers et/ou culturels ressortent, quelles propositions pour y remédier ? Modification de tarification dans le cadre du quotient familial ? Pourquoi pas la création d'une "enveloppe culture-sport-loisirs", accordée aux habitants et dont les modalités d'attribution tiendraient compte des résultats de l'audit ?

Dans la mandature qui vient, des investissements importants seront à réaliser pour:

- renouveler des équipements qui auront bien vécu (piscine par exemple)
- répondre à d'autres besoins exprimés par la population.

Les sommes à engager seront très importantes. Comment s'y prendre, quelles solutions ? (emprunts, Communauté de Communes, coopérations intercommunales avec les villes voisines,...)

La richesse associative de Maurepas est reconnue de tous. Plus d'une centaine d'associations œuvrent pour le social, la culture, le sport et les loisirs. Au-delà des moyens financiers qui leur sont alloués et qu'il faut maintenir en fonction d'objectifs clairement définis, ne faut-il pas réfléchir aux conditions d'accueil de ces activités, à la mutualisation des moyens, à l'évolution des maisons associatives (peut-être vieillissantes ?), à une meilleure cohabitation, à un financement plus adapté aux différents publics et à leurs ressources ?

Les associations, par exemple dans les sports collectifs, ne rencontrent-elles pas des difficultés d'encadrement pour leurs jeunes (par exemple application de la convention collective des métiers du sport) ? La réforme des rythmes scolaires et la nouvelle vie intercommunale peuvent être l'occasion de prévoir la création de conventions, qui faciliteraient la vie et le développement de leurs activités ■